



Probleme rupture conventionnelle

Par **nono59500**, le **31/12/2012 à 11:41**

Bonjour a tous,

j'ai vraiment besoin de votre aide

J'ai signé au mois de décembre une rupture conventionnelle avec mon rh de ma boîte, qui est revenu refusé par l'inspection du travail, car problème de date et il manqué 2 euros sur l'indemnité.

J'ai revu mon RH les jours 3 jours apres reception de cette mauvaise nouvelles, et j'ai resigné avec lui une nouvelle rupture, aujourd'hui c'est le dernai délai jusqu'à minuit pour se retracter. Cependant je me suis aperçu d'une erreur de calcul que le rh a faites et je lui ai dis depuis plus d'une semaine, je l'ai rappelé vendredi dernier il m'as demandé de lui envoyer un mail avec mes remarques et explications, choses faites.

Aujourd'hui je l'appelle et il me dis que le patron ne veut plus signer la rupture (avec mes nouveaux éléments) et que d'ailleurs il n'avait pas signer celle qui se termine aujourd'hui.

il m'ont fait prendre tout mes congé meme anticipé ceux de l'année prochaine me fournisse que des planning sans heures exemple pour janvier en m'envoie un planning le vendredi pour un seul poste le samedi... je ne sais quoi faire...

quel recours puis je avoir contre eux? sont il dans leur droit ?

d'avance merci a tous

Par **pat76**, le **02/01/2013** à **14:25**

Bonjour

Dans un premier temps, allez expliquer la situation à l'inspection du travail.

De quelle convention collective dépendez-vous?